



## Délibération 2018 CS 14 du Comité Syndical du Parc naturel régional du Luberon

### **Objet : BUDGET PRIMITIF 2018**

L'an deux mille dix-huit et le 20 février à 17h, les membres du Comité syndical du Parc naturel régional du Luberon convoqués le 14 février, se sont réunis à la Maison du Parc à Apt sous la présidence de Dominique SANTONI.

Le quorum était atteint avec 55 présents (42) ou représentés (13) pour 49 requis.

#### **Etaient présents :**

**Mesdames** Marie-Christine KADLER, Geneviève JEAN, Valérie DELONNETTE, Jacqueline COMBE, Christiane NAJI, Sabine GATIN, Michelle WOLFF, Mireille BOR, Marie-Elisabeth CHRISOSTOME, Paule DAPRES, Gisèle MAGNE, Catherine SERRA, Danielle BRUN, Dominique SANTONI, Noëlle TRINQUIER

**Messieurs** Mickaël CAVALIER, Gino MORELLO, Fernand PEREZ, Serge SYLVESTRE, Alain GUEYDON, André BERGER, Christian AUTAUD, Alessandro POZZO, Jacques DECUIGNIERES (aux titres de La Bastidonne et de CCPAL), Michel BINOIS, Jean-Pierre LEROUX, Jean BRIEUSSEL, Claude BADO, Alain CAHOUR, André BOUFFIER, Alain DEILLE, Bernard FRAYSSINET, Jean-Daniel DUVAL, Jérôme DE LUCA, François DUPOUX, Frédéric BLACHERE, Daniel LECORNEC, Jean-Pierre PEYRON, Ludovic BONNET, Serge SARDELLA, Stéphane SAUVAGEON

#### **Avaient donné pouvoir :**

##### **Mesdames**

Stéphanie NEGREL à Christian AUTARD  
Nadine SARTO-BARANCOURT à Gisèle MAGNE  
Anne-Marie CHEYREZY à Sabine GATIN  
Yolande PRIMO à Alain DEILLE  
Marie-Claire FEREOUX à Valérie DELONNETTE  
Roselyne GIAI-GIANETTI à Stéphane SAUVAGEON  
Geneviève RECUBERT à Gino MORELLO

##### **Messieurs**

Michel RUFFINATI à Geneviève JEAN  
Hélian RAVARY à Mireille BOR  
Didier PERELLO à Alain CAHOUR  
Sylvain LERREDE à Paule DAPRES  
Pierre BENAS à Mickaël CAVALIER  
Pierre POURCIN à André BERGER

#### **Etaient excusés**

**Mesdames** Claudette SAINT-MARTIN, Nathalie CZIMER-SYLVESTRE, Jacqueline BOUYAC

**Messieurs** Philippe DAUMAS, Julien AUBERT, Jean-Bernard MION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu le débat d'orientation budgétaire du Comité Syndical du 9 janvier 2018,

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité avec 1 abstention :

- **APPROUVE** le budget primitif de l'exercice 2018 comprenant ses annexes, qui s'équilibre en dépenses et en recettes pour chacune des deux sections de la manière suivante :
  - Ø section de fonctionnement : 4 011 000 €
  - Ø section d'investissement : 2 313 000 €
- **ADOpte** les projets d'actions proposés ainsi que leurs plans de financement,
- **AUTORISE** le Président à signer tous les documents et conventions nécessaires pour mener à bien ces opérations dans la limite des crédits inscrits.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.



La Présidente,

  
Dominique SANTONI

Nombre d'annexe(s) jointe(s) : 1  
- Budget primitif 2018